

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINÉ
SAINT-EDMOND-LES-PLAINES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines, le mardi, 3 septembre 2024 à 19 h 30.

PRÉSENCES : Martial Gauthier, maire
Carolle Bouchard, conseillère
Suzie Cantin, conseillère
Tony Paré, conseiller
Marlène Deschesnes, conseillère

ABSENCES: Josée Lavoie, conseillère
Bruno Simard, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS : Monsieur Jason Fournier, directeur général et greffier-trésorier

ASSISTANCE : 8 personnes

ORDRE DU JOUR

1. MOT DE BIENVENUE

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 août 2024 et de la séance extraordinaire du 26 août 2024
- 2.3 Approbation des salaires nets pour le mois d'août 2024
- 2.4 Approbation des comptes du mois d'août 2024

3. RÉOLUTIONS

- 3.1. Appui à la demande du Cercle de fermières dans le Programme Nouveaux Horizons
- 3.2. Dépôt au Volet I du Programme de soutien à la démarche MADA par la MRC de Maria-Chapdelaine

4. RÈGLEMENT ET PROJET DE RÈGLEMENT

- 4.1. Tarification 2025 camping, chalet et salles

5. RESSOURCES HUMAINES

- 5.1. Embauche d'un.e chargé.e de projets
- 5.2. .

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.1. Régie GEANT approbation du règlement d'emprunt pour l'acquisition de terrain caserne

7. TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Réception provisoire ponceau T40

8. SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

- 8.1 Projet de garderie
- 8.2 Projet de maison des jeunes

9. LOISIRS ET CULTURE

- 9.1
- 9.2

10. CORRESPONDANCE

10.1

10.2

11. RAPPORT DES COMITÉS

12. AFFAIRES NOUVELLES

12.1

12.2

12.3

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. MOT DE BIENVENUE

À 19 h 30, Martial Gauthier, maire, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

Le maire précise qu'en l'absence de débat sur un point inscrit à l'ordre du jour ou si personne ne demande le vote sur celui-ci, la proposition afférente est adoptée à l'unanimité.

2. ADMINISTRATION

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

998-09-24

IL EST PROPOSÉ par Marlène Deschesnes,

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2.2 Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 août 2024 et de la séance extraordinaire du 26 août 2024

CONSIDÉRANT QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 5 août 2024 et de la séance extraordinaire tenue le 26 août 2024 ont été transmis à chacun des membres du conseil et que tous reconnaissent en avoir pris connaissance,

999-09-24

IL EST PROPOSÉ par Carolle Bouchard,

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'exempter la lecture, d'enregistrer les dissidences de Mmes Carolle Bouchard et Suzie Cantin aux résolutions # 995-08-24 et 996-08-24 et d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 août 2024 et de la séance extraordinaire du 26 août 2024.

2.3 Approbation des salaires nets pour le mois d'août 2024

1000-09-24

IL EST PROPOSÉ par Suzie Cantin,

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte le dépôt du rapport des salaires nets au montant de 23 23 606.28 \$ pour le mois d'août 2024.

2.4 Approbation des comptes du mois d'août 2024

1001-09-24

IL EST PROPOSÉ par Marlène Deschesnes,

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la liste des comptes à payer de 65 928.54 \$ par le fonds général et de 13 103.94 \$ par le fonds d'immobilisations pour le mois d'août 2024.

3. RÉSOLUTIONS

3.1 Appui au Cercle de fermières de Saint-Edmond-les-Plaines

CONSIDÉRANT QUE le Cercle de fermières de Saint-Edmond-les-Plaines présente un projet dans le cadre du volet communautaire du programme « Nouveaux horizons pour les aînés » (PNHA) du gouvernement du Canada;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines reconnaît la mission du Cercle de Fermières de préservation et de transmission du patrimoine culturel et artisanal;

CONSIDÉRANT QU'un objectif de la Municipalité dans sa « Politique familles, aînés et saines habitudes de vie » est d'améliorer la perspective des aînés de vivre une vie active, près de leurs proches et de leurs voisins ou amis;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité reconnaît que le milieu de vie exerce une grande influence sur le vieillissement des personnes;

CONSIDÉRANT QUE les initiatives axées sur la participation sociale permettent de développer et de soutenir le bénévolat et la vie associative des aînés, favorisant ainsi la valorisation de leurs habiletés, connaissances et compétences;

CONSIDÉRANT QUE le projet promouvra le mentorat intergénérationnel, favorisera la participation sociale et l'inclusion des aînés tout en luttant contre l'isolement social;

CONSIDÉRANT QUE le projet fera participer des aînés de la collectivité à titre de mentors auprès d'autres personnes;

CONSIDÉRANT QUE les expériences de mentorat mettent en relation des générations jeunes et âgées;

CONSIDÉRANT QUE les occasions de faire du mentorat représentent des moyens de continuer à exercer un rôle social bien tangible;

CONSIDÉRANT QUE les échanges effectués dans ces contextes contribuent à nourrir le capital social d'une communauté;

1002-09-24

IL EST PROPOSÉ PAR Suzie Cantin,

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines appuie le Cercle de fermières de Saint Edmond-les-Plaines dans son projet « L'implication bénévole et le partage des connaissances des aînées dans notre collectivité » présenté dans le cadre du volet communautaire du programme « Nouveaux horizons pour les aînés ».

3.2 Dépôt au Volet I du Programme de soutien à la démarche MADA par la MRC de Maria-Chapdelaine

ATTENDU QUE, selon les données de l'institut de la statistique du Québec (ISQ), le Québec est l'une des sociétés où le vieillissement de la population est le plus marqué dans le monde;

ATTENDU QUE le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) a créé le *Programme de soutien à la démarche "municipalité*

amie des aînés”(MADA) afin de soutenir les municipalités et les MRC qui entreprennent une telle démarche en vue de réaliser une politique des aînés et un plan d’action en faveur des aînés;

ATTENDU QUE le “Programme de soutien à la démarche MADA” est affilié à l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans le cadre du Réseau mondial OMS des villes et des communautés amies des aînés, lequel programme vise à adapter les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux dans les municipalités du Québec afin de mettre en place les conditions qui optimisent les possibilités du vieillissement actif;

ATTENDU QU’un appel à projet est en cours pour soutenir les milieux dans “*le soutien à la réalisation de politiques et de plans d’action en faveur des aînés*”;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines dispose actuellement d’une politique Familles, Aînés et Saines Habitudes de vie qui arrive à échéance en décembre 2024;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite actualiser sa politique et procéder pour ce faire à de nouvelles consultations afin de se doter d’un nouveau plan d’action;

ATTENDU QUE la MRC se propose de mettre à disposition sa ressource en développement social afin d’accompagner les milieux dans ce processus;

ATTENDU QUE cette ressource jouerait un rôle pivot dans le milieu, notamment pour :

- Dresser un bilan du dernier plan d’action et procéder à l’actualisation du portrait social du milieu.
- Coordonner la mise en place des consultations et accompagner les acteurs locaux dans leur réalisation.
- Rédiger et proposer une nouvelle politique actualisée.
- Mobiliser les acteurs-clés, mettre en place des comités de suivi et mettre en œuvre les futurs plans d’action municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité est l’une des municipalités de la MRC de Maria-Chapdelaine et que le conseil de celle-ci est favorable à soutenir ses municipalités locales dans la mise en œuvre de leur plan d’action respectif;

ATTENDU QUE la MRC est admissible à présenter une demande d’aide financière auprès du Secrétariat aux aînés du MSSS, somme qui permettra entre autres de payer la ressource MRC mais également de financer les consultations dans le milieu;

1003-09-24

IL EST PROPOSÉ PAR Marlène Deschesnes,

**ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines:

- confirme sa participation à la demande d’aide financière collective qui sera adressée par la MRC de Maria-Chapdelaine au Secrétariat du MSSS et;
- est d’accord sur le fait que les travaux visés le seront sous la coordination de la MRC de Maria-Chapdelaine.

4. RÈGLEMENT ET PROJET DE RÈGLEMENT

4.1. Tarification 2025 camping, chalet et salles

RÈGLEMENT NUMÉRO 291-2024

TARIFICATION DES SERVICES 2025

Préambule

ATTENDU QU'un AVIS DE MOTION du présent règlement a dûment été donné à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines le 5 août 2024 ;

ATTENDU QUE la Municipalité fixe par le présent règlement la tarification de certains services pour l'année 2025 ;

POUR CES MOTIFS,

1004- 09-24

IL EST PROPOSÉ PAR Suzie Cantin,

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

QUE le règlement numéro 291-2024 – Tarification des services 2025, soit et est adopté, et que le conseil ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit ;

ARTICLE 1 ADMINISTRATION

Service	Tarifs	Taxes	Notes
Photocopie en noir et blanc Photocopie couleur	0.47 \$ / page	Incluses	Réf. Note 1 Gratuit pour les organismes qui fournissent leurs feuilles.
Feuille laminée	2 \$	Incluses	
Enveloppe petite Enveloppe grande	0.35 \$ 0.45 \$	Incluses	
Télécopieur	1 \$ sans frais 2 \$ interurbain	Incluse	Maximum 2 pages, 0.50\$ page supplémentaire chacune. Gratuit pour les organismes.
Chèque non compensé (sans provision et arrêt de paiement)	40 \$	Exonéré	
Recherche, demande d'accès à l'information	0 \$	N/A	
Plan de la matrice graphique	4,10 \$ / feuillet		
Compte de taxes foncières	6 \$	Exonéré	Gratuit si transmis par courriel.
Confirmation de taxes foncières	20 \$ / dossier	Exonéré	Au besoin, facturation mensuelle pour les institutions et/ou notaires.
Épinglette de la Municipalité	5 \$ + frais de poste	Incluses	
Livre du 75 ^e	30 \$	Inclus TPS seulement	
Bottin téléphonique Saint-Edmond-les-Plaines	5\$	Incluses	

ARTICLE 2 ÉVALUATION ET TAXATION

Services	Tarifs	Taxes	Notes
Lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est inférieure ou égale à 100 000 \$	40 \$	Exonéré	
Lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est supérieure à 100 000 \$ et inférieure ou égale à 249 999 \$	60 \$	Exonéré	
Lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est supérieure à 250 000 \$ et inférieure ou égale à 499 999 \$	75 \$	Exonéré	
Lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est supérieure à 500 000 \$ et inférieure ou égale à 999 999 \$	150 \$	Exonéré	
Lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est supérieure à 1 000 000 \$ et inférieure ou égale à 1 999 999 \$	300 \$	Exonéré	
Lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est supérieure à 2 000 000 \$ et inférieure ou égale à 4 999 999 \$	500 \$	Exonéré	
Lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est supérieure à 5 000 000 \$	1000 \$	Exonéré	

ARTICLE 3 FINANCES

Services	Tarifs	Taxes	Notes
Rapport financier (MAMH)	3,80 \$	Incluses	Réf. Note 1
Rapport sur les prévisions budgétaires (MAMH)	3,80 \$	Incluses	Réf. Note 1
Rapport sur les indicateurs de gestion (MAMH)	3,80 \$	Incluses	Réf. Note 1

ARTICLE 4 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

Services	Tarifs	Taxes	Notes
Assermentation ou affirmation solennelle	5 \$/ serment	Incluses	
Certification d'une copie	5 \$/ serment	Incluses	
Copie d'un règlement municipal	0.47 \$/ page	Incluses	Réf. Note 1 - Ne pouvant excéder la somme de 35 \$
Liste des électeurs ou des personnes habiles à voter lors d'un référendum	0,01 \$/ nom	Exonéré	Réf. Note 1
Frais d'expédition de l'avis initial lors de non-paiement de taxes	25 \$/ matricule	Exonéré	
Frais de vente pour non-paiement des taxes après l'expédition de l'avis initial. Ces frais comprendront notamment, le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les taxes municipales, les intérêts et les pénalités impayés; ▪ les taxes scolaires et les intérêts impayés; ▪ les frais de publication de l'avis dans le journal; ▪ les frais reliés à l'avis expédié par courrier recommandé; ▪ les frais de recherche de titre de propriété; ▪ les frais d'inscription au bureau de la publicité des droits; ▪ les frais de radiation au bureau de la publicité des droits; ▪ les frais du bureau de la publicité des droits pour la préparation de l'état de collocation; 	Coût réel	N/A	

▪ les droits et honoraires au ministre des Finances du Québec, représentant 3 % du prix de la vente.			
Certificat d'adjudication à l'adjudicataire dans le cadre de la vente pour non-paiement des taxes en vertu de l'article 531 de la Loi sur les cités et les villes (L.R.Q., c. C-19)	Coût réel	Exonéré	Tarif établi en vertu de la Tarification des produits et services du registre foncier du cadastre en vigueur.

ARTICLE 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Services	Tarifs	Taxes	Notes
Licence de chien	35 \$	Exonéré	
Chenil	125 \$	Exonéré	

ARTICLE 6 TRAVAUX PUBLICS

Services	Tarifs	Taxes	Notes
Fermer ou ouvrir l'entrée d'eau	20\$ Coût réel	Exonéré	Sur les heures régulières En dehors des heures régulières

ARTICLE 7 LOCATION DE SALLES

Services	Tarifs	Taxes	Notes
Location de salle Chalet des loisirs Particulier / entreprise Organisme	290 \$ (ménage inclus) 290 \$ (ménage et cuisine inclus)	Incluses	
Plusieurs jours Décès Cuisine	400 \$/ semaine + 60 \$/ jr 290 \$ (ménage inclus) 50 \$		
Location de salle FADOQ Particulier / entreprise / organisme	200 \$ (ménage inclus)	Incluses	
Location du Rendez-vous Sportif Particulier/entreprise/organisme	200 \$ (ménage inclus)	Incluses	
Location de chaise Location de table pliante	1 \$/ chacune 5 \$/ chacune	Incluses	

ARTICLE 8 CAMP DE JOUR

Services	Tarifs	Taxes	Notes
Camp de jour Résident Non-résident	70 \$/ semaine 80 \$/ semaine	Exonéré	Des tarifs réduits peuvent s'appliquer pour l'inscription de plus d'un enfant d'une même famille.

ARTICLE 9 TERRAIN DE CAMPING

Services	Tarifs	Taxes	Notes
30 ampères, 3 services	45.95 \$/nuit	Taxes et frais de réservation en sus	*Certaines conditions peuvent s'appliquer
30 ampères, 2 services	40.95 \$/nuit		
20 ampères, 3 services	40.95 \$/nuit		
Tente	29.95 \$/nuit		
Saisonnier	825 \$		

Chalet	175 \$/nuit	Taxes et frais de réservation en sus	
--------	-------------	--------------------------------------	--

ARTICLE 10 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Martial Gauthier, maire

Jason Fournier, directeur général et greffier-trésorier

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1 Embauche d'un.e chargé.e de projets

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines a procédé à l'analyse et à la sélection des candidats au poste de chargé de projet;

CONSIDÉRANT QUE le Comité recommande la candidature de Marianne Marcil pour occuper le poste;

1005-09-24

IL EST PROPOSÉ PAR Marlène Deschesnes,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines procède à l'embauche de Marianne Marcil au poste de chargé de projets et que Jason Fournier, directeur général, soit autorisé à signer le contrat de travail.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1. Régie GEANT approbation du règlement d'emprunt pour l'acquisition de terrain caserne

CONSIDÉRANT QUE, les municipalités de Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines, Albanel, Saint-Thomas-Didyme, la Ville de Normandin et la MRC Maria-Chapdelaine sont parties à l'entente intermunicipale créant la Régie intermunicipale GEANT;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Maria-Chapdelaine participe uniquement à l'objet de la Régie visant l'établissement, l'exploitation et l'administration d'un service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE, pour le projet de construction d'une nouvelle caserne, il est nécessaire pour la Régie d'acquiescer deux terrains et de retenir des services professionnels aux fins d'évaluer la nature du terrain et de procéder à cette acquisition;

CONSIDÉRANT QUE, pour poursuivre la procédure du MAMH, les municipalités et la MRC doivent approuver le règlement d'emprunt;

1006-09-24

IL EST PROPOSÉ PAR Marlène Deschesnes,

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines approuve l'adoption du règlement d'emprunt No 16-2024 de la Régie intermunicipale GEANT d'un montant de 175 000 \$ pour l'acquisition de terrains

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Réception provisoire ponceau T40

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines a adjudgé, le 6 mai 2024, un contrat de travaux de remplacement du ponceau T40 à l'entreprise « Excavation Ouellet »;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines a accordé à la firme « MSH services conseil » le mandat d'agir à titre de surveillant pour la supervision des travaux en lien avec le ponceau,

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines a reçu le certificat de réception provisoire proposé par l'ingénieur surveillant de chantier mandaté par la municipalité, représenté par la firme « MSH services conseil » en la personne de Claudia Veilleux,

1007-09-24

IL EST PROPOSÉ PAR Suzie Cantin,

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines accepte la réception provisoire du ponceau T40 de la route Doucet et accepte, par le fait même, de libérer 5% de la retenue.

8. SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

8.1

8.2

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1

9.2

10. CORRESPONDANCE

10.1

10.2

11. RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur la maire invite les élus à faire rapport des comités sur lesquels ils siègent.

12. AFFAIRES NOUVELLES

12.1

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1008-09-24

IL EST PROPOSÉ PAR Carolle Bouchard,

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la présente assemblée soit et est levée à 20 h 24

Martial Gauthier
Maire

Jason Fournier
Directeur général et greffier-trésorier

« Je, Martial Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».